

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 26 Septembre (26/09/2013)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoint,**

Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES,

**Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Alain JEAN (représenté par Mme Marie DOURLENT), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Richard BAPTISTE (représentée par M. Didier MOTHEs), **Conseillers Municipaux**

**ETAIT EXCUSEE :**

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

**ETAIT ABSENT :**

M. Philippe CHAUMERLIAC, **Conseiller Municipal**

M. Georges DESQUINES est nommé secrétaire de séance.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

**16 – 26 Septembre 2013**

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE (APVF)**

Rapporteur : Monsieur le Maire

**Considérant** la demande de l'Association des Petites Villes de France (APVF), par courrier en date du 3 juillet 2013,

**Considérant** les graves inondations qui ont touché, à la fin du mois de juin, de nombreuses Communes de la Haute Garonne et des Hautes Pyrénées,

**Considérant** l'ouverture par l'APVF d'un fonds de solidarité pour les Communes victimes des inondations de juin 2013.



Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €uros pour abonder le Fonds de Solidarité de l'APVF.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 30 voix pour et 1 abstention (M. CHARLES)**

**APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 €uros à l'APVF pour abonder le Fonds de Solidarité pour les Communes victimes des inondations de juin 2013.

Pour copie conforme

Moissac le 27 Septembre 2013

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :